



# LETTRE MENSUELLE



Actualités | Comptes-rendus | Agenda

## De quelle artificialisation parle-t-on ?

Présidée par Pierre Jarlier, la commission « architecture, paysages, identités des territoires » a travaillé ces dernières semaines sur le projet « zéro artificialisation nette » (ZAN) inscrit dans la « loi climat et résilience » actuellement examinée par le sénat.

Premier constat : si la sobriété foncière est une notion importante, la commission a le souci de ne pas confondre consommation excessive de la part des métropoles ou des zones périurbaines et développement légitime des territoires ruraux.

C'est la raison pour laquelle, la commission avance des contre-propositions inspirées d'une démarche de territorialisation, de coordination et d'accompagnement à la mise en œuvre de la ZAN.

Avant cela, la commission a souhaité également partir de la nécessaire redefinition du zéro artificialisation nette.

Architecte et enseignant en architecture, Jean-Louis Coutarel revendique la clarté : « Précisons le statut de sol artificiel et donc de sol non artificiel ou encore de sol désartificialisé pour servir de base d'observation et de conventionnement... Distinguons à l'intérieur d'une même parcelle cadastrale, les sols artificiels et non artificiels ». Ce travail permettra d'apporter une lecture de la situation moins discriminante entre urbain et rural pour amener à une évaluation d'artificialisation à une échelle opérationnelle.

De l'avis de nombreux observateurs, les statistiques livrées à l'échelle des grandes régions ou même des départements ne peuvent être significatives. Rien de commun entre un littoral et la demande d'une commune rurale de deux mille habitants dans les terres pour la réalisation d'une supérette !

Ainsi, la commission résume ses orientations en rappelant que les ruraux, en particulier les communes et petites villes engagées dans des opérations de revitalisation, ne doivent pas voir leur légitime aspiration au développement interdite à cause des erreurs passées des métropoles en matière d'urbanisation désordonnée.

## L'appel du Parlement rural français pour les élections régionales

*Réunis le 27 avril dernier, sous l'impulsion de la commission développement économique, les membres du Parlement rural français étaient appelés à formuler dix grandes propositions à transmettre aux candidats.*

Aménagement du territoire, gestion des fonds européens, développement économique, mobilités, toutes ces compétences régionales font que les prochaines élections régionales constitueront un moment décisif pour l'ensemble des campagnes de France.

De fait, il apparaît impératif aux yeux des membres du P.R.F. que les problématiques spécifiques des territoires ruraux soient prises en compte dans les programmes des candidats, pour que les inégalités territoriales s'estompent et pour que les territoires ruraux puissent participer et profiter pleinement de la relance.

Là était bien l'objet de la réunion qui s'est tenue le 27 avril dernier, à l'initiative de la commission développement économique. L'objectif : dégager dix grands axes et les nourrir par les propositions issues du travail de toutes les commissions du Parlement rural français.

En ressort un livret, moins catalogue de revendications et d'exigences individuelles ou corporatistes, que nouvelle approche transversale de la ruralité, dont les propositions se concentrent sur le plan de l'organisation politique et territoriale, sur la relance régionale par le local mais également sur des thèmes centraux tels que l'accueil, la santé, la mobilité, la jeunesse ou encore la culture.

Au-delà de présenter son travail aux candidats, le dessein du Parlement rural est aussi d'engager un dialogue et d'échanger sur ses diagnostics et sur les engagements de chacun dans cette campagne.

Ainsi, des échanges filmés devraient être organisés avec les candidats et diffuser sur nos réseaux.

[Télécharger le livret](#)



BANQUE des  
**TERRITOIRES**  
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

## Parole de partenaire : la Banque des territoires nous présente *Localtis*

Localtis est un quotidien d'information en ligne dédié aux collectivités territoriales et à leurs partenaires. Chaque jour, une douzaine d'articles rédigés par une équipe de journalistes spécialisés décrypte l'actualité des territoires : veille juridique, annonces gouvernementales, débats, prospective...

Localtis propose une information factuelle et des éléments d'analyse sur des sujets intéressant les élus locaux, les collaborateurs et agents territoriaux, mais également tous ceux qui s'intéressent aux enjeux des territoires : gouvernance, compétences et finances locales, fonction publique territoriale, développement économique, infrastructures et usages numériques, transition écologique, mobilités, logement, santé, éducation...

Localtis est un service d'information proposé par la Banque des territoires que vous pouvez retrouver chaque jour sur [www.banquedesterritoires.fr/edition-localtis](http://www.banquedesterritoires.fr/edition-localtis)

Pour ne rien manquer de l'actualité, vous pouvez vous abonner à l'infolettre quotidienne et recevoir ainsi chaque matin dans votre boîte courriel, l'édition du jour. Il existe aussi une infolettre hebdomadaire qui reprend l'essentiel de l'actualité de la semaine et que vous pourrez recevoir par courriel chaque vendredi après-midi.

Pour s'abonner gratuitement et très simplement à l'une ou l'autre de ces infolettres, c'est ici : <https://www.banquedesterritoires.fr/localtis>

## Patrice Joly invité de l'AIRMAP

Dans le cadre du colloque organisé par l'Association internationale de recherche en management public (AIRMAP), autour du thème « Proximités et territoires aux défis du management public », Patrice Joly était invité à intervenir lors d'une table-ronde intitulée « Réciprocités et proximités pour un dialogue rural/urbain : quels enjeux d'ingénierie publique ? », notamment en compagnie d'André Marcon, autre membre de l'A.N.N.R.

# Access'r en visite de projets dans le Lubéron

Le projet Access'r, lancé en 2018 par Leader France, financé par le Réseau rural national et accompagné par quinze partenaires français et européens, dont l'A.N.N.R., a pour objectif de rechercher, valoriser et partager les bonnes pratiques et les démarches innovantes qui favorisent l'accessibilité, le maintien et la revitalisation des services à la population en milieu rural.

Pour ce faire, Access'r a déjà diffusé un premier recueil d'expériences menées dans les territoires partenaires et continue d'organiser des visites de projets et des ateliers d'échanges autour des bonnes pratiques.

C'est dans ce cadre que l'A.N.N.R. était invitée à participer à un séminaire dans le Lubéron, avec au programme des visites d'initiatives relatives aux services itinérants (cinéma, sport-santé), au numérique (tiers-lieux) ou à l'emploi (territoire zéro chômeur longue durée).

Les visites et les échanges permettront de nourrir un guide pratique qui devrait être publié au mois de septembre prochain et qui visera à inspirer d'autres porteurs de projets qui souhaiteraient renforcer la présence des services dans leur commune ou sur leur territoire, en leur présentant les méthodologies de mises en place de services sur les territoires partenaires.

Trois étapes s'annoncent désormais pour le programme :

- un cycle de webinaires en vue d'un partage d'outils et d'expériences sur l'accès aux services en milieu rural, qui se tiendra entre octobre 2021 et avril 2022 ;
- des journées de formation à destination des acteurs locaux (GAL, collectivités, associations ou entreprises locales), avec présentation d'outils, de démarches et de dispositifs favorisant l'accès aux services à la population et développement de nouveaux services en milieu rural, qui se dérouleront entre novembre 2021 et mars 2022 ;
- un colloque final de restitution du projet Access'r, qui interviendra en mai 2022.



Les participants du séminaire Access'r devant la mairie d'Apt, après la dernière demi-journée d'échanges autour des démarches observées.